



LES PROJETS HANDICAP

-
Etat de l'art des
initiatives concernant
les élèves-ingénieurs



12 SEPTEMBRE 2020

Bureau National des Elèves Ingénieurs
Contact : representation@bnei.fr



Le but de ce document est de proposer une liste non-exhaustive de projets qui existent autour du handicap et dont peuvent bénéficier les élèves ingénieurs, qu’ils soient en situation de handicap ou qu’ils souhaitent s’investir dans cette thématique.

Il est autant à destination des élèves que du personnel des écoles qui s'intéressent à ce sujet.

Ce livre a été rédigé par Elise GREVET, chargée de mission Handicap avec l’aide de Romain BARBE, responsable Développement.

Nous remercions pour leur aimable relecture :

- Justin CHEVILLON
- Julien DOCHE
- Anna LEFAY
- Maxime RENAULT
- Pierre THENAISIE
- L’équipe de la FÉDÉEH
- L’équipe de ARPEJEH

Sommaire

Table des matières	
Sommaire	2
Présentation	4
Le BNEI	4
Le projet d’état de l’art	4
Les acteurs	6
Les associations	6
La CGE (Conférence des Grandes Ecoles)	6
ARPEJEH	6
La FÉDÉEH	7
Droit au savoir	7
Hanploi	8
TREMPLIN	8
Handicap Travail Solidarité	9
AFM Téléthon	9
APF – France Handicap	10
Les Conseils et Conférences	11
CNCPH	11
CNH	11
Aides financières	12
Les bourses FÉDÉEH	13
Prestation de compensation du handicap (PCH)	14
Les aides au transport	14
La bourse mobilité de la CGE	15
Les événements	16
Handicafés©	16
« Sports en Solidaire » avec la FÉDÉEH	17

Les DuoDay avec la FÉDÉEH	18
Les Rencontres Elèves/Entreprises avec TREMPLIN	19
Concours	20
SoliTudiant- challenge étudiant handi-solidaire	20
Tous HanScène - concours vidéo	21
Le Défi H – Sogeti	22
Le Challenge Citoyen de la CGI	23
Trophée Handitech	24
Dispositifs d’accompagnement	25
Parrainage handinamique avec la FÉDÉEH	25
Les dispositifs de tutorat de la FÉDÉEH (PHARES et PHRATRIES)	26
Aide à la recherche de stage ou d’alternance avec ARPEJEH	27
CAP EMPLOI	28
Aide à la recherche de stage ou d’alternance avec Handicap Travail Solidarité (HTS)	29
La plateforme d’entraide de la FÉDÉEH	30
Mon parcours Handicap	31
Documentation	32
La Hand in Box	32
Le site internet Jaccede.com	33
La carte interactive sur l’accessibilité des établissements d’enseignement supérieur	34
Le guide de l’accompagnement de l’étudiant handicapé à l’université	34
Conclusion	35

Présentation

Le BNEI

Le Bureau National des Elèves Ingénieurs est une association loi 1901 qui représente l’ensemble des 185 128 élèves-ingénieurs en fédérant les Bureaux des Elèves (BDE) des écoles et les élus, quel que soit le statut de leur école (public, privé) et leur ministère de tutelle. Le BNEI est l’unique association représentant les élèves-ingénieurs. Elle est animée par des élèves-ingénieurs, tous bénévoles. Fidèle à ses valeurs d’indépendance de toute idéologie politique, confessionnelle ou syndicale, le BNEI se positionne uniquement sur des problématiques de vie étudiante, de formation et d’insertion professionnelle des élèves ingénieurs.

Le BNEI est organisé en près de 30 Bureaux Régionaux des Elèves Ingénieurs (BREI), favorisant ainsi la mutualisation des bonnes pratiques associatives, et la prise en considération des problématiques locales en matière de vie étudiante.

Le BNEI, de par ses contacts avec les élèves, les directions et ses partenaires institutionnels a pu pleinement ressentir la diversité des projets sur la thématique du handicap. De plus, le BNEI siège avec la Conférence des Grandes Ecoles (CGE) au Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH), ce qui lui permet d’être informé des actualités pouvant toucher la communauté étudiante.

Le projet d’état de l’art

L’enseignement supérieur tend de plus en plus à mettre en place une politique d’égalité des chances et notamment, d’inclusivité en matière de handicap. Les écoles d’ingénieurs sont pleinement impliquées dans cette volonté d’accueillir et d’accompagner les élèves en situation de handicap afin de leur offrir une scolarité de la même qualité que l’ensemble des élèves.

De nombreux acteurs sont mobilisés pour informer et agir sur la thématique du handicap au sein de la communauté étudiante. Nous avons voulu, par cet état de l’art, mettre en avant les initiatives (événements, aides financières, concours, documentations, etc.) qui existent sur le sujet, afin de les recenser et de les faire connaître au plus grand nombre d’entre-nous.

Que vous soyez en situation de handicap ou non, élève ou membre du personnel d’une école d’ingénieurs, tant que le sujet du handicap et de l’inclusion vous tient à cœur, ce

document est fait pour vous ! Partagez-le autour de vous car plus nous serons nombreux à nous mobiliser pour l’accessibilité des études supérieures, plus nous nous rapprocherons du but recherché !

Bonne lecture !

SOLIDAIRE-HANDICAP

Face à l’épidémie Covid-19, et pour affronter les multiples difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap, leurs aidants et les professionnels de santé, un site qui recense les initiatives de solidarité a été mis en place : solidaire-handicap.fr.

C’est une plateforme de mise en relation des acteurs qui se mobilisent avec les personnes handicapées et leur famille s’ils en ressentent besoin. Cela permet de trouver rapidement des solutions adaptées à proximité.

Si vous êtes en situation de handicap et que vous avez besoin d’aide, n’hésitez pas à regarder si des initiatives dont vous pouvez bénéficier sont proposées !

Les acteurs

Les associations

La CGE (Conférence des Grandes Ecoles)

La CGE est née en 1973, elle regroupe 265 membres dont 229 Grandes écoles de différentes spécialités (ingénieur, management, architecture, design, institut d'études politiques...) (octobre 2019) toutes reconnues par l'État, délivrant un diplôme de grade master. Parmi ses membres et partenaires, sont également présentes une vingtaine d'entreprises et 35 associations et organismes.

La CGE se présente comme un cercle de réflexion, qui valorise le rôle des Grandes Ecoles dans le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle prend position publiquement sur les sujets liés à l'enseignement supérieur et à la recherche. La CGE produit des synthèses, études et enquêtes : concernant le handicap, elle a notamment publié un **Baromètre handicap** de l'année 2019, disponible à ce lien : <https://www.cge.asso.fr/publications/2020-01-16-barometre-handicap-2019/>



Site internet : <https://www.cge.asso.fr/>

ARPEJEH

Arpejeh (Accompagner la Réalisation des Projets d'Études de Jeunes Élèves et Étudiants Handicapés) se donne pour objectif d'agir en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap, de l'égalité des chances et de la diversité.

Plus précisément, elle accompagne les jeunes en situation de handicap de 15 à 30 ans dans leurs parcours scolaires, universitaire et professionnel. Elle les aide à entreprendre des études et à s'épanouir dans une carrière correspondant à leurs choix.



Site internet : <https://www.arpejeh.com/>

La FÉDÉEH

La FÉDÉEH (Fédération Étudiante pour une Dynamique Études et Emploi avec un Handicap) est une fédération nationale étudiante, à but non-lucratif, sans affiliation partisane ni confessionnelle.

Elle se donne pour mission d’agir en faveur d’une société inclusive, en facilitant notamment les conditions de vie, d’études, d’intégration sociale et d’insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap. Pour y parvenir, elle s’emploie à organiser le mouvement des jeunes bénévoles engagés et mobilisés autour de cet enjeu, et à inclure dans cette dynamique les acteurs qualifiés désireux de soutenir cette démarche.



Site internet : <https://fedeeh.org/>

Droit au savoir

L'Association nationale pour le Droit au Savoir et à l'Insertion professionnelle des jeunes personnes handicapées a été créée en décembre 2001. En travaillant avec 25 organisations représentant tous les types de handicap, elle a pour but de promouvoir et soutenir la scolarisation au-delà de 16 ans et la formation professionnelle des jeunes en situation de handicap.



Site internet : <http://www.droitausavoir.asso.fr/>

Hanploi

L’association accompagne les candidats en situation de handicap et les recruteurs sur les questions liées à l’intégration professionnelle des personnes en situation de handicap. Hanploi forme également les relais handicap et les professeurs, l’idée étant de sensibiliser ceux qui plus tard seront assignés à des tâches de management et de gestion d’équipes.

Le site de l’association propose :

- Des offres d’emploi, de stage ou de contrat en alternance sur toute la France
- Des conseils adaptés aux personnes en situation de handicap



Site internet : <https://www.hanploi.com/>

TREMLIN

L’objet de TREMLIN est d’impliquer des entreprises de toutes sortes dans la préparation à l’insertion professionnelle des personnes en situation de handicap inscrites dans un parcours de formation. L’association aide les entreprises à passer d’une volonté et d’une politique d’intégration en faveur des personnes handicapées à une réalité d’accueil, de formation et d’insertion. Aujourd’hui, TREMLIN a plus de 200 entreprises partenaires.



Site internet : <http://www.tremplin-handicap.fr/>

Handicap Travail Solidarité

Handicap Travail Solidarité est une association d'intérêt général qui a vu le jour en 2013. Son objectif est de développer l'insertion par le travail et par la vie sociale et artistique des personnes en situation de handicap via, entre autres, un soutien aux entreprises adaptées/protégées qui les emploient.



Site internet : <https://hts-france.org/>

AFM Téléthon

L’AFM-Téléthon est une association de parents et de malades qui mène un combat contre des maladies génétiques, rares et lourdement invalidantes (maladies neuromusculaires). L’innovation scientifique, médicale et sociale qu’elle impulse bénéficie à l’ensemble des maladies rares et des personnes en situation de handicap et fait avancer la médecine toute entière.

Les missions que se donnent l’association :

- **Guérir** (recherche et développement de thérapies innovantes),
- **Aider** les malades (soins, accompagnement, citoyenneté)
- **Communiquer** les savoirs auprès des familles, professionnels et du grand public.

AFM Téléthon recrute de nombreux bénévoles tout au long de l’année, à la fois pour des missions ponctuelles d’aide à la préparation du Téléthon, mais également pour des missions plus régulières. N’hésitez pas à vous renseigner [ici](#) sur les possibilités de bénévolat !



Site internet : <https://www.afm-telethon.fr/>

APF – France Handicap

Si vous êtes concernés par un handicap, il est grandement possible que vous trouviez des informations intéressantes sur le site de l’association. APF - France handicap est la plus importante organisation française de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et de leurs proches. L’association agit pour l’égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix du mode de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille.

De nombreuses ressources sont disponibles sur le site, notamment des offres d’emplois pour les personnes en situation de handicap (et des offres de stage bien qu’elles soient plus rares) : <https://www.apf-francehandicap.org/espace-emploi>

APF - France Handicap propose également de nombreuses missions bénévoles : elle recherche des personnes motivées pour sa mission d'aide aux personnes en situation de handicap. Les informations à ce sujet sont disponibles [ici](#).



Site internet : <https://www.apf-francehandicap.org/>

Les Conseils et Conférences

CNCPH

Le Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées est une instance à caractère consultatif chargée d’assurer la participation des personnes handicapées à l’élaboration et à la mise en œuvre des politiques les concernant.



Site internet : <https://www.gouvernement.fr/conseil-national-consultatif-des-personnes-handicapees-cncph>

CNH

La Conférence Nationale du Handicap est organisée par le gouvernement afin de rendre compte de la mobilisation de toutes les parties prenantes autour du handicap (initiatives citoyennes, travaux des groupes nationaux, mobilisation des ministres, consultation en ligne make.org etc.). Elle permet de définir l’orientation et les politiques à mettre en œuvre par le gouvernement sur la thématique du handicap. La 5e édition s’est déroulée à l’Elysée le mardi 11 février 2020.

Dossier de presse de la Conférence de février 2020 :

<https://handicap.gouv.fr/presse/dossiers-de-presse/article/conference-nationale-du-handicap-2020>

Aides financières

A SAVOIR !

La **BOURSE SUR CRITERES SOCIAUX DU CROUS** ne prévoit aucune limite d'âge pour les élèves en situation de handicap. Par ailleurs, vous pouvez cumuler les aides spécifiques au handicap avec la bourse.

Afin de connaître tous vos droits en tant qu'élève en situation de handicap, le plus important est de se rendre sur la page du service public dédiée :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2326>

Vous pouvez également (si vous avez plus de 20 ans), vérifier votre droit ou non à recevoir l'Allocation Adulte Handicapé ici : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12242>

Les bourses FÉDÉEH

LE CONCEPT

L’objectif de ces bourses est d’aider les jeunes handicapés dans leurs parcours de formation vers l’emploi. Elles existent depuis 2013 et comprennent :

- Une dotation financière d’en moyenne 1 500 euros par jeune (en 2019) ;
- Un appui à l'orientation (conseils, parrainage, mise en relation avec d'autres jeunes en situation de handicap...).

Pour donner une idée, en 2019, 97 lauréats ont été sélectionnés parmi 287 candidatures.

POUR QUI ?

- Pour les jeunes en situation de handicap inscrits dans un établissement d'études supérieures
- Pour les lycéens de terminale souhaitant poursuivre leurs études
- Pour les élèves en situation de handicap souhaitant poursuivre leur cursus supérieur (BTS, IUT, CPGE, Universités, Grandes écoles, CFA, etc.)

LES DATES A RETENIR

En général, les candidatures doivent être envoyées entre début février et fin mars. Les premières bourses sont ensuite remises aux lauréats en mai/juin.

CONTACT

Toutes les informations sont disponibles [ici](#) et l’espace candidat est [ici](#).

Mail pour contacter les organisateurs : bourses@fedeeh.org

Prestation de compensation du handicap (PCH)

LE CONCEPT

La Prestation de Compensation du Handicap (PCH) est proposée aux élèves en situation de handicap. Elle se calcule sur les besoins spécifiques et ne dépend pas des revenus des parents. Cette aide est à demander auprès de la Maison Départementale du Handicap (MDPH) du lieu de résidence.

POUR QUI ?

Pour toute personne concernée par un handicap (ce n’est pas une aide spécifique à la communauté étudiante).

CONTACT

Se renseigner [sur le site du service public](#)

Les aides au transport

LE CONCEPT

Des aides sont mises en place au niveau régional pour aider au financement des frais de transport des élèves en situation de handicap qui ont besoin d’un transport spécifique. Elles sont différentes selon les académies. Dans tous les cas, la demande se fait auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), sauf en région parisienne où Ile-de-France Mobilité fait directement le lien avec la MDPH et met en place le transport ou le remboursement.

A noter qu’il existe également des aides spécifiques accordées à un niveau plus local ou régional, pensez donc à vous renseigner auprès de votre mairie !

POUR QUI ?

Pour les élèves dont le handicap nécessite un transport spécifique.

CONTACT

- Hors Île-de-France : la MDPH de votre département
- En Île-de-France : le [site](#) Île-de-France - mobilité

La bourse mobilité de la CGE

LE CONCEPT

La Conférence des Grandes Ecoles (CGE) et l’association Mission Handicap Assurance (MHA) remettent des bourses afin d’encourager la mobilité internationale des élèves en situation de handicap. Ces bourses, d’un montant total de 30 000 € en 2019, ont pour objectif de financer les surcoûts liés au handicap qui sont un véritable frein à la mobilité pour ces élèves.

La première édition de cette remise des bourses a eu lieu en juillet 2019. Richard Ferrand, Président de l’Assemblée Nationale et Sophie Cluzel, secrétaire d’Etat auprès du Premier Ministre et chargée des personnes handicapées, étaient présents à l’évènement.

POUR QUI ?

Pour les élèves en situation de handicap qui souhaitent effectuer une mobilité à l’étranger.

CONTACT

-Compte-rendu de la remise des bourses 2019 [ici](#)

Les événements

Handicafés©

LE CONCEPT

Les Handicafés sont organisés dans plusieurs villes de France par la FÉDÉEH, ils permettent aux candidats en situation de handicap et aux recruteurs de se rencontrer et d’échanger. Les noms des employeurs sont toujours communiqués à l’avance. Parmi les entreprises partenaires, on trouve par exemple : Sopra Steria, Capgemini, Altran, Accenture, Amadeus, etc. En amont, la FÉDÉEH propose des coaching collectifs pour revoir les bases de l’entretien et aborder les questions handicap en entreprise et aménagements.

POUR QUI ?

Pour les personnes, de bac+2 et jusqu’à 35 ans, en situation de handicap à la recherche d’un stage, d’une alternance ou même d’un emploi.

Pour les entreprises qui veulent agir pour l’insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap.

CONTACT

- Le site internet très complet et régulièrement mis à jour
- Le calendrier des prochains Handicafés
- Pour s’inscrire à un Handicafé en tant qu’élève en situation de handicap, c’est ici !
- Pour s’inscrire à un Handicafé en tant qu’entreprise, c’est ici !

« Sports en Solidaire » avec la FÉDÉEH

LE CONCEPT

Les actions de la FÉDÉEH dans le domaine du sport ont plusieurs objectifs :

- Accompagner les associations étudiantes sportives pour rendre leurs événements inclusifs.
- Proposer aux membres de la FÉDÉEH de participer à ces événements sportifs en montant des équipes dites « handivalides ».
- Sensibiliser aux handicaps pendant les événements sportifs.
-

POUR QUI ?

Pour les associations sportives étudiantes qui souhaitent mettre en place des événements accessibles à tous. C’est également un bon moyen de faire parler de son événement puisque la FÉDÉEH fait de la communication à son sujet et invite ses membres à y participer.

CONTACT

- Le [blog](#) et le [calendrier](#) des événements
- Mail pour contacter les organisateurs : associations@fedeeh.org

Les DuoDay avec la FÉDÉEH

LE CONCEPT

Le principe des DuoDay est l’immersion, la rencontre, l’échange et le partage d’expériences. Des personnes en situation de handicap sont en binôme avec un professionnel de la fonction publique ou d’une entreprise et découvrent leur journée de travail et leurs différentes missions. L’objectif au sortir de cette journée est de permettre aux jeunes en situation de handicap de construire ou consolider leur projet professionnel et de permettre de futures collaborations avec leur parrain

La mise en place de ce dispositif au sein de la FÉDÉEH s’est faite suite à une sollicitation du secrétariat d’Etat aux personnes handicapées qui a souhaité que des étudiants en situation de handicap membres ou bénéficiaires de la FÉDÉEH puissent former des duos avec des directeurs d’administration et des hauts fonctionnaires. Ainsi, convaincue de l’impact du DuoDay sur l’insertion professionnelle des personnes en situation de handicap, la FÉDÉEH l’a instauré dans sa palette d’actions d’accompagnement vers l’emploi

POUR QUI ?

Pour les étudiants (du BTS au Bac+5) et les jeunes diplômés (moins de 35 ans).

CONTACT

- Mail pour contacter les organisateurs : equipe.ave@fedeeh.org

Les Rencontres Elèves/Entreprises avec TREMPLIN

LE CONCEPT

L’association TREMPLIN propose des rencontres dédiées aux stages et job d’été. Le principe est de permettre aux élèves d’échanger avec des recruteurs lors de speed meetings et de rencontres libres. Une inscription est nécessaire afin de pouvoir participer.

POUR QUI ?

Pour les élèves en situation de handicap à la recherche d’un stage ou d’un job d’été.

CONTACT

Pour se tenir informé de la tenue de l’événement, il faut suivre les actualités de l’association [ici](#)

Concours

SoliTudiant- challenge étudiant handi-solidaire

LE CONCEPT

Le challenge SoliTudiant est un challenge national organisé par l’association HTS (Handicap Travail Solidarité) qui s’inscrit dans l’économie sociale et solidaire. Il permet à des structures employant des personnes en situation de handicap et à des groupes d’élèves de réaliser ensemble une étude sur un sujet défini, avec pour objectif de développer l’emploi des personnes en situation de handicap qui travaillent au sein de ces établissements.

L’étude porte sur l’une des 3 thématiques :

- Promouvoir les produits fabriqués au sein des structures participantes.
- Développer de nouvelles filières d’activités pour les travailleurs en situation de handicap.
- Résoudre une problématique interne à une structure participante.

Les 3 structures lauréates peuvent recevoir jusqu’à 30 000 € de primes afin de mettre en œuvre les travaux menés par les élèves.

Les participants peuvent en outre bénéficier d’un SPOC (*Small Private Online Course*) « Handimanagement ». Il s’agit d’un parcours d’apprentissage en ligne et en communauté, d’une durée de 8 heures réparties sur un à deux mois. A la fin de la formation, les participants reçoivent le label « Handimanager ».

Les inscriptions des élèves au challenge durent en général de septembre à janvier et la finale a lieu courant juin.

POUR QUI ?

Pour tous les élèves, en situation de handicap ou non.

CONTACT

- La page du concours : [ici](#)
- La page sur la formation “Handimanagement” : [ici](#)
- Pour contacter les organisateurs : solitudiant@hts-france.org

Tous HanScène - concours vidéo

LE CONCEPT

L’idée générale de Tous HanScène est de réaliser une courte vidéo, de deux à trois minutes, qui partage un regard sur le handicap. La participation se fait en équipe de 2 à 4 élèves, handicapés ou non et venant du même établissement. Plusieurs catégories/thèmes sont proposés chaque année. Il s’agit ensuite de tenter d’obtenir le maximum de votes et de vues sur le site Tous HanScène®.

A travers ce concours, les objectifs de Tous HanScène® sont pluriels :

- Inciter plus de collégiens et lycéens en situation de handicap à prolonger leurs études dans l’enseignement supérieur.
- Amplifier l’ouverture des campus, et des cursus des établissements de l’enseignement supérieur aux jeunes en situation de handicap.
- Permettre aux entreprises de recruter des personnes en situation de handicap avec des niveaux d’études supérieurs au BAC.

Plusieurs Prix sont décernés lors d’une cérémonie. Parmi eux, trois Prix Mobilisation Établissement qui offrent une subvention pour financer la mise en place d’un projet handicap, aux établissements ayant mobilisé le plus de votants.

En général, la clôture des inscriptions se fait fin janvier et la remise des prix a lieu aux alentours de fin mars.

POUR QUI ?

Pour tous les élèves, en situation de handicap ou non.

CONTACT

- Le [site](#) du concours
- Pour contacter la personne en charge des inscriptions :
carole.lamy@toushanscene.net

Le Défi H – Sogeti

LE CONCEPT

Le Défi H est organisé par Sogeti en partenariat avec Le Monde Informatique, il vise à faciliter l’insertion et l’accessibilité des personnes en situation de handicap.

Plusieurs équipes d’élèves, issus de Grandes Ecoles et Universités montent un projet visant à améliorer le quotidien des personnes handicapées à l’aide de technologies innovantes. Chaque équipe travaille en binôme avec une association et est accompagnée d’un coach Sogeti.

En général, une dizaine d’équipes est sélectionnée pour participer au défi (perfectionner son dossier de candidature est donc important).

POUR QUI ?

Pour tous les élèves, en situation de handicap ou non.

CONTACT

- La [page](#) du concours
- Pour contacter la personne en charge des inscriptions :
fabien.senlanne@sogeti.com

Le Challenge Citoyen de la CGI

LE CONCEPT

La CGI est une entreprise d’envergure mondiale spécialisée dans le conseil et les services numériques.

Ce challenge a pour objectif de valoriser les initiatives des associations étudiantes de la France entière sur les thématiques de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) : éducation et formation, environnement, handicap, santé & prévention, solidarité.

Lors de la finale, les élèves soutiennent leur projet devant quatre membres du jury de leur catégorie. Ce jury est composé de différentes parties prenantes de la CGI : la direction, les ressources humaines, l’expertise et la clientèle.

A l’issue des soutenances, le jury délibère et définit le lauréat de sa catégorie. L’ensemble des jurys se concertent également pour décerner les trois prix spéciaux "Tech for Good", "Potentiel Business" et "Coup de cœur du jury" aux projets les plus plébiscités.

A la clé ? Un prix de 3000 euros !

Pour ce qui concerne la catégorie Handicap, l’idée est de réfléchir à “comment permettre une meilleure inclusion des personnes en situation de handicap au sein de la société ?”. L’objectif du projet proposé doit être d’accompagner des professionnels en situation de handicap à s’intégrer dans les situations du quotidien ou bien de sensibiliser le public à la notion du handicap.

Les Challenges Citoyens se déroulent en 5 étapes, depuis les inscriptions à partir d’octobre jusqu’à la grande finale en mars.

POUR QUI ?

Pour tous les élèves, en situation de handicap ou non.

CONTACT

- Le [site](#) du challenge.
- Le calendrier avec les dates clés [ici](#)

Trophée Handitech

LE CONCEPT

Le HandiTech Trophy récompense les start-ups, les élèves, les associations, et les laboratoires de recherche qui développent des technologies inclusives destinées à compenser le handicap ou la perte d'autonomie. Parmi les 6 catégories, il y a donc une catégorie « Projet Etudiant ».

Lors de l'édition 2019, les trophées ont été remis en ouverture de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées 2019. Six projets ont été récompensés devant Sophie Cluzel (secrétaire d'état auprès du Premier Ministre chargée des personnes handicapées), et Cédric O, secrétaire d'état chargé du numérique.

POUR QUI ?

Pour tous les élèves, en situation de handicap ou non.

CONTACT

- Le [site](#) du concours

Dispositifs d’accompagnement

Parrainage handinamique avec la FÉDÉEH

EN TANT QUE FILLEUL OU FILLEULE

LE CONCEPT

Bénéficiaire de l’accompagnement d’un parrain ou d’une marraine dans sa recherche de stage, d’emploi ou d’alternance. Cela peut permettre d’être orienté vers des structures ou réseaux adéquats et bénéficier d’ateliers « techniques de recherche d’emploi » (CV, lettres de motivation, entretiens, etc.) une fois par mois à Paris et pendant les week-ends de Rencontres Nationales de la FÉDÉEH, 3 fois dans l’année.

POUR QUI ?

- Pour les élèves en situation de handicap en recherche stage ou d’alternance.
- Pour les jeunes diplômés en situation de handicap en recherche d’emploi.
-

EN TANT QUE PARRAIN OU MARRAINE

LE CONCEPT

S’investir et accompagner le filleul ou la filleule dans sa recherche d’emploi, de stage ou d’alternance et dans son projet professionnel. La FÉDÉEH propose des modules de formation lors de ses trois week-ends de Rencontres Nationales :

- La découverte du handicap
- La connaissance des différents acteurs professionnels pouvant aider les filleul-e-s
- Des rencontres entre parrains/marraines et les personnes parrainées

Les parrains et marraines se réunissent toutes les six semaines afin de pouvoir mutualiser leurs expériences.

POUR QUI ?

Pour les élèves en M2 ou les jeunes actifs et actives en situation de handicap ou non qui souhaitent accompagner un pair de façon personnalisée.

CONTACT

Pour devenir parrain/marraine ou se faire parrainer, il faut prendre contact avec la FÉDÉEH : equipe.ave@fedeeh.org

Les dispositifs de tutorat de la FÉDÉEH (PHARES et PHRATRIES)

LE CONCEPT

La FÉDÉEH propose deux programmes de tutorat collectif à destination des jeunes en situation de handicap (de la 4ème à la terminale) :

D'une part le programme PHARES a pour objectif de favoriser l'accès des collégiens et lycéens en situation de handicap aux études supérieures notamment pour prévenir d'éventuels décrochages scolaires.

D'autre part le programme PHRATRIES a pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes issus des formations professionnelles et dans un dispositif ULIS, en leur apportant les clés pour envisager et réussir l'entrée dans le monde professionnel.

Les ateliers portent sur le développement de compétences transversales sous forme de jeux, débats, témoignages etc.

POUR QUI ?

Les séances sont animées par des étudiants bénévoles qui deviennent des tuteurs.

CONTACT

- Pour contacter l’association : tutorat@fedeeh.org

Aide à la recherche de stage ou d’alternance avec ARPEJEH

LE CONCEPT

L’association ARPEJEH (Accompagner la Réalisation des Projets d’Études de Jeunes Élèves et Étudiants Handicapés) reçoit des offres de stage et d’alternance de ses entreprises partenaires. Elle propose aux élèves en situation de handicap de transmettre leurs candidatures à ces derniers.

Il s’agit d’une aide complémentaire. Les élèves doivent tout de même poursuivre les recherches de leur côté. L’association ne peut garantir expressément l’accès à un stage ou une alternance via son réseau.

POUR QUI ?

Pour tous les élèves en situation de handicap qui souhaitent se faire aider dans leur recherche de stage, alternance et premier emploi.

CONTACT

- Pour candidater, c’est [ici](#).
- Pour contacter l’association, un [formulaire de contact](#) est disponible.

CAP EMPLOI

LE CONCEPT

Il existe 98 Cap emploi en France. Ce sont des Organismes de Placement Spécialisés (OPS) exerçant une mission de service public. Ils sont en charge de la préparation, de l’accompagnement, du suivi durable et du maintien dans l’emploi des personnes handicapées.

En tant qu’élève ingénieur qui devra s’insérer dans le monde du travail, vous pouvez bénéficier d’une aide à la recherche d’emploi (mise à disposition d’offres d’emploi, entraînement à la rédaction de lettres de motivation et à l’entretien d’embauche, mais aussi facilitation de la prise de fonction et adaptation au poste de travail par exemple).

POUR QUI ?

Pour tous les élèves en situation de handicap qui souhaitent se faire aider dans leur recherche d’emploi.

CONTACT

- Le [site](#) qui regroupe les informations sur l’ensemble des CAP Emploi.
- Sinon, il faut rechercher sur internet celui de votre département.

Aide à la recherche de stage ou d’alternance avec Handicap Travail Solidarité (HTS)

LE CONCEPT

L’association HTS propose le site SoliStage qui recense des offres de stage et d’alternance de ses entreprises partenaires (il s’agit d’entreprises type Entreprise Adaptée (EA) et Etablissement et Service d’Aide par le Travail (ESAT)). Les élèves candidatent sur SoliStage et c’est l’association qui fait la première sélection des meilleurs profils. Certains stages peuvent même faire l’objet d’un co-financement par l’entreprise et par l’association.

Il s’agit d’une aide complémentaire, les élèves doivent tout de même poursuivre les recherches de leur côté. L’association ne peut garantir expressément l’accès à un stage ou une alternance via son réseau.

POUR QUI ?

Pour tous les élèves en situation de handicap qui souhaitent se faire aider dans leur recherche de stage.

CONTACT

- La liste des stages est disponible [ici](#)
- La page SoliStage est [ici](#)
- Contact : solistages@htsfrance.org / 07 52 64 81 33

La plateforme d’entraide de la FÉDÉEH

LE CONCEPT

Une plateforme d’entraide permettant en quelques minutes :

- À chaque élève ou jeune diplômé en situation de handicap d’exprimer son besoin (scolaire, méthodologique, d’orientation, d’insertion professionnelle et/ou autre), le mode de communication à distance qu’il souhaite privilégier et sa préférence éventuelle pour une aide provenant d’un pair qui partage la même situation de handicap que lui,
- À chaque jeune aidant, en situation de handicap ou non, de présenter ses compétences, le type d’aide et le temps disponible qu’il propose, ainsi que sa familiarité éventuelle (connaissance, expérience) avec le handicap en général et/ou un handicap en particulier. S’il en a besoin ou en exprime le souhait, une formation peut lui être apportée par un bénévole de la FÉDÉEH expérimenté.

POUR QUI ?

Cette plateforme s’adresse aussi bien à ceux qui veulent être utiles qu’aux lycéens, élèves ou diplômés en situation de handicap qui ont besoin d’aide.

CONTACT

- Le [site](#) dédié

Mon parcours Handicap

LE CONCEPT

Mon parcours Handicap est une plateforme numérique récente lancée par le gouvernement. Elle sera donc enrichie au fur et à mesure.

Le site permet de donner toute l’aide et l’information possibles pour soutenir les projets professionnels des personnes en situation de handicap. Il est 100% accessible, conçu pour et avec les personnes en situation de handicap.

À terme, il y a une volonté de proposer des contenus informationnels et serviciels sur l’ensemble du parcours de vie des personnes en situation de handicap (annonce du handicap, parentalité, scolarité et études, santé, vie sociale et culturelle, logement, transport, avancée en âge, retraite, etc.).

POUR QUI ?

Pour les élèves en situation de handicap qui souhaitent connaître les initiatives et dispositifs dont ils peuvent bénéficier concernant le monde du travail.

CONTACT

- Le [site](#)

Documentation

La Hand in Box

LE CONCEPT

La Hand in Box est un outil de sensibilisation aux handicaps créé par la Fédééh. Elle se base sur des mises en situation d’actions du quotidien à réaliser « en situation de handicap ». L’aspect ludique permet d’attirer les participants, mais au-delà l’objectif est vraiment de questionner les élèves sur les représentations liées aux handicaps et d’aborder la question de leur compensation.

La Hand in Box peut être empruntée par une association étudiante le temps d’un évènement.

En plus de cet outil, la FÉDÉEH propose également :

- Un livret d'animation expliquant les bases sur le handicap, la sensibilisation, etc.
- Un guide des actions reprenant chaque défi en explicitant la mise en œuvre et les pistes pour le temps d'échange qui suit la réalisation du défi.
- Des affiches pour informer de la tenue de l'évènement et habiller le stand le jour J.
-

POUR QUI ?

La Hand in Box est mise gratuitement à disposition des associations étudiantes sous couvert du versement d’une caution. C’est l’outil idéal pour une association qui souhaite faire une action de sensibilisation sans avoir de membres experts sur la question du handicap en interne.

CONTACT

- Pour tout savoir sur la Hand in Box c’est [ici](#)

Le site internet Jaccede.com

LE CONCEPT

Le site Jaccede est une plateforme collaborative où chacun peut détailler l’accessibilité des lieux accueillant du public. L’idée est d’aider les personnes à mobilité réduite à identifier les établissements qui leurs sont accessibles. Des événements sont également régulièrement organisés afin de rassembler les Jaccedeurs, sensibiliser le grand public et alimenter le site.

Pour les associations étudiantes, utiliser le site au moment du choix d’un lieu pour un évènement est un excellent moyen de veiller à ce que ce dernier soit le plus inclusif et accessible possible.

Les membres de Jaccede proposent également aux associations une aide pour organiser une journée de l’accessibilité. Une telle journée est organisée en trois étapes :

- Un briefing : qu’est-ce que Jaccede, comment ça marche ? Pourquoi l’accessibilité des lieux est importante ?
- Un recensement : en équipe, on visite les établissements recevant du public pour décrire leur accessibilité de manière objective et ce grâce au guide Jaccede. Il est par ailleurs possible de se mettre en situation (fauteuil, déambulateur, etc.) afin de mieux comprendre les besoins des personnes en situation de handicap
- Un pot de l’amitié
-

POUR QUI ?

- Pour les associations étudiantes qui souhaitent organiser des événements accessibles à tous et sensibiliser leurs membres sur la question du handicap.
- Pour les élèves en situation de handicap qui souhaitent s’informer sur l’accessibilité d’un lieu.
- Pour tout élève qui a envie de participer au référencement des lieux accessibles aux personnes en situation de handicap.

CONTACT

- Le [site](#)
- Pour organiser une Journée Accessibilité, contacter William Atlan par mail : william.atlan@jaccede.com

La carte interactive sur l’accessibilité des établissements d’enseignement supérieur

LE CONCEPT

Le site du gouvernement pour les élèves propose une carte interactive qui permet de s’informer sur l’accessibilité d’un établissement. La carte est mise à jour en continu en fonction des informations dont le gouvernement dispose.

Une fois qu’un établissement est sélectionné, une fiche descriptive est disponible avec toutes les informations et contacts nécessaires à destination des élèves en situation de handicap.

POUR QUI ?

Pour la communauté étudiante en situation de handicap qui souhaite obtenir des informations sur l’accessibilité des lieux.

Le guide de l’accompagnement de l’étudiant handicapé à l’université

LE CONCEPT

Ce guide est un outil pratique d’accompagnement à destination des personnels des universités. Il aborde des notions juridiques, des définitions, ainsi que de nombreux dispositifs pour répondre aux problématiques des élèves en situation de handicap.

POUR QUI ?

Ce document vise à informer le personnel en université mais beaucoup d’informations sont valables pour la communauté étudiante en situation de handicap.

CONTACT

Le [lien](#) vers le guide.

Conclusion

L’équipe du Bureau National des Elèves Ingénieurs espère que cet état de l’art permettra à un maximum de personnes de découvrir des projets liés à la thématique du handicap. Il ne faut pas le considérer comme un document exhaustif mais bien comme une opportunité de découverte. Par ailleurs, les initiatives portées par différents acteurs étant nombreuses, si vous souhaitez nous en partager de nouvelles, merci de nous contacter par mail : representation@bnei.fr

De nombreuses choses restent encore à faire pour améliorer l’accessibilité des écoles d’ingénieurs. Nous ne pouvons donc que vous encourager à vous mobiliser sur le sujet, que ce soit au travers des initiatives partagées ici, ou en montant vos propres projets. Le BNEI se tient d’ailleurs à votre disposition pour vous soutenir dans ces derniers. Rendre nos écoles plus accessibles, c’est aussi entreprendre de lutter contre les idées reçues et les plafonds de verre. Les collégiens ou lycéens en situation de handicap doivent savoir qu’ils ont les mêmes légitimités et capacités que les autres à entamer des études d’ingénieur. Ce point reste bien sûr en majorité porté par les acteurs de l’orientation scolaire, néanmoins chacun à notre niveau nous pouvons aider à mettre fin aux croyances limitantes en échangeant avec des élèves concernés lorsque l’occasion se présente.

N’oublions pas qu’une meilleure accessibilité des écoles ne profite pas uniquement aux personnes en situation de handicap, ces progrès sont bénéfiques pour tous !

Le corps enseignant se voit invité à repenser ses méthodes d’enseignement. Ces améliorations pédagogiques impactent souvent positivement l’ensemble des élèves. Ce sont des cours plus clairs, plus personnalisés, plus interactifs, et parfois accompagnés d’une amélioration du matériel à disposition.

Inclure davantage de diversité dans les profils des élèves, c’est aussi une expérience humaine extrêmement enrichissante, qui invite à cultiver la tolérance et l’ouverture d’esprit dans les écoles. Des élèves sensibilisés au handicap pendant leurs études auront de grandes chances de devenir de futurs ingénieurs soucieux de prendre en compte cette problématique dans leur activité professionnelle. Cela ne pourra qu’entraîner des changements vertueux au niveau sociétal.